

Décret n° 2014-1595 du 23 décembre 2014 relatif aux modalités d'élection aux conseils de l'ordre des pharmaciens

23/12/2014

Ce décret simplifie les dispositions relatives à l'organisation des élections des différents conseils de l'ordre des pharmaciens, qui seront complétées par un règlement électoral pris par le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, conformément à l'article L. 4233-3 du code de la santé publique.